



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SECRETARIAT GENERAL DU COMITE INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

## Groupement d'intérêt public "Réinsertion et citoyenneté"

Paris, le 17 mai 2016

Face au phénomène préoccupant d'embrigadement en lien avec le radicalisme religieux, le Gouvernement a mobilisé les cellules d'écoute et d'accompagnement des préfectures et mis en œuvre une plate-forme nationale de signalement depuis 2014. Un numéro vert (0 800 005 696) a été créé à cet effet. Près de 5000 signalements pertinents ont été adressés à cette plate-forme dont une centaine en Indre-et-Loire.

Dans cet esprit, la volonté du Gouvernement est de renforcer la prévention de la radicalisation. Le projet prévu à Beaumont-en-Véron s'inscrit dans cette démarche. L'objectif est de renforcer notre capacité collective de prise en charge des personnes en voie de radicalisation, leur rendre leur capacité de discernement et leur donner des perspectives d'insertion professionnelle.

Ce centre accueillerait ainsi des jeunes majeurs, volontaires pour suivre un programme permettant le désengagement d'un processus de radicalisation et une insertion socio-professionnelle. Je tiens à souligner que les jeunes qui y seront accueillis n'ont jamais été condamnés pour des faits liés à la radicalisation ; ils ne sont que des victimes de rabatteurs qui ont développé des techniques de manipulation mentale pour les conduire à rejeter leur environnement scolaire, professionnel et familial.

C'est pourquoi il est important que ces jeunes puissent sortir de leur environnement afin de bénéficier d'un accompagnement spécifique leur permettant de recouvrer leur libre arbitre et retrouver leur place parmi leurs proches aussi bien que dans notre société. Alors qu'ils entrent progressivement dans une spirale dangereuse pour eux-mêmes et pour autrui, proche de celle rencontrée dans les cas de dérives sectaires, il est indispensable d'agir afin de les sortir de leur repli social et familial et d'un phénomène de conditionnement mental irréversible.

Les jeunes accueillis au centre de Beaumont-en Véron y résideraient pour une durée pouvant aller jusqu'à 10 mois. Il leur sera possible de rentrer chez eux chaque week-end au terme d'une période d'internat d'environ 1 mois. Durant toute leur durée de séjour, leur régime de sortie serait prévu par le règlement de fonctionnement de l'établissement. Ces jeunes suivront un programme de formation et d'accompagnement, qui alternera différentes séquences : prise de recul à l'égard des thèses djihadistes, réappropriation des valeurs républicaines, insertion sociale et professionnelle.

L'ouverture envisagée du centre de Pontourny, au début du second semestre 2016, sera effectuée avec la reprise des personnels du centre actuel qui se seraient portés volontaires.

Le secrétaire général  
du comité interministériel  
de prévention de la délinquance  
*Pierre N'GAHANE*